

Paiement de frais pour obtenir des services de planification familiale

Pourcentage des établissements publics faisant payer des frais pour leurs services de planification familiale, par secteur et caractéristiques administratives, parmi les sites de prestation de santé (SPS) avancés offrant chaque méthode

Caractéristiques des SPS	Secteur	
	Public	Privé
Nombre de SPS	36	40
Total	61,1	82,5
Type de SPS¹		
Hôpital	70,0	--
Centre de santé	58,3	75,0
Clinique de santé	na	na
Poste de santé	na	--
Pharmacie	na	90,9
Autre	--	--
Nombre de lits²		
0-50	56,5	85,7
51-100	--	--
101 ou plus	--	--

¹ "Hôpital" comprend les hôpitaux nationaux, les hôpitaux d'enseignement, et les hôpitaux régionaux; "Centre de santé" comprend les centres chirurgicaux et les centres de santé; "Pharmacie/Autre privé" comprend les hôpitaux/polycliniques/cliniques privées, les centres de santé privés, les pharmacies et les drogueries

²Le nombre de lits n'a été demandé qu'aux SPS avancés, soit les hôpitaux, les centres de santé et les cliniques
na = non applicable

XX = Estimation générée à partir de 10-24 observations non pondérées

-- = Estimation générée à partir de moins de 1 observations non pondérées